

## FICHE DE RECRUTEMENT

### POSTE A PROFIL

## Enseignant Missionné Pôle Ressource TSA

---

**En référence aux circulaires :** - 2004-026 relative aux compétences des enseignants spécialisés  
- 2014-107 relative aux pôles de ressource

#### ❖ Les missions du poste :

- Enseignant du 1<sup>er</sup> degré, membre d'un pôle de ressource d'une circonscription, intervenant à tous les niveaux d'enseignement Cycle 1, 2 et 3 ;
- Conseil et expertise auprès des IEN concernant les élèves porteurs de troubles du spectre autistique (TSA) ;
- Participation aux réunions des pôles ressource des circonscriptions du territoire ;
- Accompagnement des équipes pédagogiques, des enseignants qui ont déposé une demande d'aide au pôle de ressource concernant un élève TSA ;
- Intervention dans la classe auprès des élèves présentant des TSA ;
- Liaison avec les partenaires et suivi de situations.

#### ❖ Compétences attendues :

- Communiquer avec différents partenaires ;
- Travailler en équipe, voire en co-intervention, avec un sens permanent de l'intérêt général, se montrer force de propositions ;
- Se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences ;
- Enrichir ses connaissances au sujet des missions confiées (TSA) et posséder une bonne maîtrise des différentes disciplines ;
- Rendre compte de son action ;
- Faire preuve d'éthique professionnelle ;
- Connaître et assurer une veille sur l'état de la recherche sur les TSA ;
- Connaître les principales manifestations des troubles du spectre de l'autisme pour aider au repérage des élèves ;
- Rendre l'école et les apprentissages accessibles pour les élèves TSA en intervenant dans la classe pour apporter son expertise aux enseignants et autres personnels de la classe (AESH, ATSEM...) ;
- Évaluer les difficultés des élèves et proposer les outils d'aide adaptés ;
- Analyser les besoins de l'équipe enseignante et apporter les conseils utiles à une scolarisation réussie ;
- Proposer des aménagements au sein de l'établissement, de la classe.

Le poste est à 100%

#### ❖ Conditions pour postuler (courrier de motivation, CV...) :

Les enseignants qui demanderont souhaitant postuler sur ce poste devront déposer une demande sur COLIBRIS. Un CV et une lettre de motivation devront être déposés.

### ❖ Conditions de recrutement :

Après vérification des conditions d'accès au poste (certification, ancienneté, compétences...), le recrutement se fait par une commission avec avis et classement (1, 2, 3, 4...) des candidats.

**Tous les enseignants recevant un avis favorable, constituent un vivier mobilisable, dans l'ordre du classement, pour occuper les postes vacants ou devenant vacants, à la suite des opérations de mouvement des postes à profil.**

La détention du CAPA SH option D ou CAPPEI est un attendu (conditions pour être affecté à titre définitif). D'autres candidatures sont possibles.

### ❖ Constitution de la commission d'entretien :

La commission est composée, à titre indicatif, d'un inspecteur de l'éducation nationale ASH, un conseiller pédagogique ASH et un enseignant spécialisé.

Les critères suivants sont pris en compte :

- Le parcours professionnel ;
- Les connaissances liées aux TSA tant sur le repérage (difficulté de communication, de communication, de comportement, intérêts restreints...) que sur les propositions d'accompagnement pour diminuer l'impact des manifestations du TSA ;
- Les connaissances liées aux compensations et/ou aménagements à mettre en œuvre au regard de ce handicap ;
- La préparation de l'entretien, la capacité du candidat à écouter le jury, reformuler les demandes et répondre de manière adaptée.

**Pour information, poste vacant EMPR TSA à la rentrée 2024-2025 :**

EMPR intervenant sur la circonscription de ROANNE CENTRE ;

Et tout autre poste d'EMPR TSA susceptible d'être vacant.